

BAC Pro Maintenance - en 2 ans Matériels Agricoles ou Parcs et Jardins

Objectifs de la formation

Exercer une activité dans l'exploitation, le développement, la maintenance et la distribution de matériels agricoles, travaux publics, parcs et jardins..

Conditions d'accès

Le recrutement est réservé en priorité aux :

- ✓ titulaires d'un CAP mécanicien en tracteurs et matériels agricoles, en matériels de parcs et jardins, ou d'engins de chantiers de travaux publics,*
- ✓ titulaires d'un CAP conduite et entretien de machines agricoles,*
- ✓ titulaires d'un BEPA agroéquipement,
- ✓ titulaires d'un CAP*
- ✓ personnes ayant 3 années d'expérience professionnelle.

*avec avis favorable de la direction du CFAA

Obtention du diplôme

Le diplôme du Baccalauréat Professionnel est délivré selon les modalités des épreuves terminales

Organisation de la formation

La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années, à raison de 22 semaines de cours au CFAA par an (soit 770h par an).

Les jeunes fréquentent les cours par alternance (contrat d'apprentissage), de septembre à juin, au rythme de 2 semaines entreprise / 2 semaines Centre de Formation.

Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

Le diplôme du Baccalauréat Professionnel est délivré selon la modalité des épreuves terminales de formation :

- ✓ Epreuves scientifiques et techniques.
- ✓ Epreuves d'enseignement général et technologique.
- ✓ Epreuves pratiques prenant en compte les acquis de la formation en entreprise.

Matières

- Mathématiques.
- Sciences physiques/Chimie.
- Economie/gestion.
- Prévention/santé/environnement.
- Langues vivantes.
- Français.
- Histoire, géographie et enseignement moral civique.
- Arts appliqués et culture artistique.
- EPS.
- Analyse préparatoire à une intervention.
- Réalisation d'une intervention sur un matériel.
- Communication technique : diagnostic.
- Activité de maintenance.

Débouchés :

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Maintenance des Matériels Agricoles, de Parcs et Jardins peut exercer son activité dans le secteur de :

- ✓ La vente, distribution, location de matériels.
- ✓ La maintenance des matériels agricoles, de travaux publics, de parcs et jardins.
- ✓ L'utilisation de matériels agricoles, de travaux publics, de parcs et jardins.
- ✓ Poursuite possible en BTS TSMA ou CQP maintenance.



Formation par
apprentissage

Passage du
CAP Maintenance
des matériels

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr